

Éducation

PLAN D'ACTIVITÉS 2015-2018

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le présent plan d'activités a été préparé sous ma direction en tenant compte des décisions stratégiques du gouvernement en date du 15 octobre 2015.

Copie originale signée par

David Eggen, Ministre

LE MINISTÈRE

Le ministère de l'Éducation est composé d'Alberta Education, du Alberta School Foundation Fund et des autorités scolaires qui fonctionnent de façon autonome. Les autorités scolaires ont toujours été redevables au ministre de l'Éducation et incluses dans les états financiers consolidés du gouvernement. Toutefois, dans le cadre du Budget 2015, les autorités scolaires sont consolidées pour la première fois dans les états financiers du ministère de l'Éducation aux fins du budget.

Le Ministère veille à ce que des possibilités d'apprentissage inclusives soient disponibles aux élèves, et il vise à fournir une orientation politique, un financement et un soutien au système d'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Des détails sur le Ministère, ses programmes et ses initiatives se trouvent au www.education.alberta.ca/francais.aspx.

LIEN À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Les résultats souhaités et les initiatives prioritaires mises en évidence dans ce plan d'activités concordent avec l'orientation stratégique du gouvernement de l'Alberta.

CONTEXTE STRATÉGIQUE

L'Alberta dispose d'un système d'éducation de la maternelle à la 12^e année (M à 12) de classe mondiale et le gouvernement provincial cherche continuellement à l'améliorer. L'éducation M à 12 en Alberta est axée sur la littératie et la numératie, et sur la mise en application des connaissances et des habiletés de résolution de problèmes en vue de permettre aux élèves de créer un avenir positif pour eux-mêmes, leur famille et leurs communautés. Dans un monde qui évolue rapidement, il est essentiel de mettre davantage l'accent sur la communication, la pensée critique, la créativité et l'innovation.

Pour veiller à ce que les enfants aient les bases nécessaires pour réussir dans une économie de plus en plus mondialisée et fondée sur le savoir, le gouvernement de l'Alberta a rétabli la stabilité dans le système d'éducation, en augmentant le financement pour permettre l'embauche continue d'enseignants et l'investissement dans les écoles. Ces mesures serviront à répondre aux besoins d'une population d'âge scolaire croissante.

L'apprentissage efficace à tous les niveaux scolaires nécessite des environnements d'apprentissage sécuritaires, accueillants, respectueux et inclusifs pour les élèves. Le Ministère veille à ce que toutes les écoles offrent un environnement sécuritaire et bienveillant à tous leurs élèves. C'est l'engagement le plus important que les écoles prennent envers les élèves et les familles. En outre, cet engagement inclut la mise en œuvre d'une loi provinciale visant à appuyer la création d'alliances gais-hétérosexuels par les élèves.

L'Alberta a une population d'élèves diversifiée et croissante. C'est la province avec le plus haut taux de croissance démographique, même si celui-ci a ralenti au cours de la dernière année. Cette croissance démographique est attribuable à une forte migration et à un nombre croissant de naissances. La population de l'Alberta se caractérise par une diversité croissante, l'urbanisation, des mouvements fréquents de la population, et une population des Premières nations, métisse et inuite qui est jeune et en croissance.

Pour répondre à la nécessité d'une réconciliation, le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à adopter et à mettre en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Il y a du travail à faire pour réduire l'important écart de rendement entre les élèves des Premières nations, métis et inuits (PNMI) et les autres élèves. Le Ministère vise à ce que tous les enfants aient des possibilités équitables d'atteindre le succès. Il faut des appuis ciblés et une collaboration étroite avec les partenaires en Alberta et le gouvernement fédéral pour réaliser la vision selon laquelle tous les élèves des Premières nations, métis et inuits en Alberta, y compris ceux des réserves des Premières nations, pourront atteindre ou dépasser les résultats scolaires établis pour les élèves de l'Alberta. Le Ministère s'engage à mettre en œuvre un curriculum et des initiatives permettant à tous les élèves et les enseignants de connaître l'histoire des pensionnats, les traités et les divers points de vue et expériences des premiers peuples de l'Alberta et du Canada. Le Ministère travaillera de manière collaborative et en étroite partenariat avec les communautés PNMI pour veiller à ce que le principe de réconciliation soit abordé dans l'ensemble du futur curriculum M à 12.

Alberta Education s'engage à maintenir des normes élevées en ce qui a trait à l'éducation publique en travaillant avec des partenaires à travers la province, notamment les élèves, les enseignants, les autorités scolaires et les associations, et en accordant la priorité à un financement stable et prévisible pour les écoles.

RÉSULTATS SOUHAITÉS, INITIATIVES PRIORITAIRES, MESURES DE RENDEMENT, MESURES DE RENDEMENT EN COURS D'ÉLABORATION ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Premier résultat souhaité : Chaque élève réussit.

Le Ministère permet à tous les élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage d'Alberta Education en mettant l'accent sur les compétences, notamment la pensée critique, la collaboration et la communication, dans toutes les matières et disciplines fondées sur la littératie et la numératie.

Initiatives prioritaires :

- 1.1 Élaborer et offrir un curriculum albertain qui appuie la mise en application de compétences dans toutes les matières et disciplines fondées sur la littératie et la numératie.
- 1.2 Élaborer et mettre en œuvre des évaluations de l'apprentissage des élèves et des examens en vue du diplôme en ligne afin de mieux répondre aux besoins des élèves.
- 1.3 Mettre au point un système intégré d'apprentissage et de soins de la petite enfance en collaborant avec Alberta Human Services et Alberta Health Services.
- 1.4 Accroître les possibilités de créer des approches personnalisées, centrées sur l'élève pour aider les élèves à réussir dans leur apprentissage.

Mesures de rendement	Dernier résultat	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Cible 2017-2018
1.a Pourcentages des élèves qui ont atteint les normes A et E aux tests de rendement provinciaux de 6 ^e et 9 ^e année ¹ :				
	A E	A E	A E	A E
• Arts langagiers, résultat global	79,6 % 16,6 %	79,8 % 16,8 %	80,0 % 17,0 %	80,3 % 17,2 %
• Mathématiques, résultat global	69,3 % 15,9 %	69,8 % 16,4 %	70,0 % 16,6 %	70,3 % 16,9 %
• Études sociales, résultat global	67,4 % 18,8 %	67,9 % 18,9 %	68,2 % 19,1 %	68,5 % 19,3 %
• Sciences, résultat global	75,1 % 24,0 %	75,2 % 24,1 %	75,4 % 24,2 %	75,6 % 24,3 %
	(2014-2015)			

Mesures de rendement	Dernier résultat	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Cible 2017-2018
1.b Pourcentages des élèves qui ont atteint les normes A et E aux examens en vue du diplôme ¹ :	A E	A E	A E	A E
• Arts langagiers	87,6 % 11,4 %	88,0 % 11,8 %	88,2 % 12,0 %	88,4 % 12,1 %
• Études sociales	84,3 % 14,4 %	84,5 % 14,7 %	84,8 % 14,9 %	85,0 % 15,0 %
• Sciences	84,1 % 33,1 % (2014-2015)	84,2 % 33,2 %	84,3 % 33,4 %	84,5 % 33,5 %
1.c Pourcentage des élèves qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10 ^e année.	54,9 % (2013-2014)	55,0 %	55,3 %	55,5 %
1.d Taux annuel de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans.	3,4 % (2013-2014)	3,2 %	3,1 %	3,0 %
1.e Taux d'achèvement des études secondaires des élèves dans les cinq ans suivant leur entrée en 10 ^e année.	82,1 % (2013-2014)	82,5 %	82,7 %	83,0 %
1.f Pourcentage des élèves qui s'inscrivent à des programmes postsecondaires (y compris de formation d'apprenti) dans les six ans suivant leur entrée en 10 ^e année.	59,8 % (2013-2014)	60,0 %	60,2 %	60,2 %
1.g Accord des élèves, des enseignants et des parents que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.	84,9 % (2014-2015)	85,0 %	86,0 %	86,0 %
1.h Satisfaction des parents, des enseignants et du grand public que les élèves possèdent les attitudes, les compétences, les connaissances et les comportements qui leur permettront de réussir après les études secondaires.	75,1 % (2014-2015)	76,0 %	77,0 %	77,0 %
1.i Accord des élèves, des parents et des enseignants que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école.	84,4 % (2014-2015)	85,0 %	86,0 %	86,0 %

Remarques :

¹ A|E : Acceptable | Excellence – Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « Acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « Excellence ». On juge qu'une cible est atteinte si le résultat n'est pas sensiblement différent de celui de la valeur cible obtenue en utilisant des tests statistiques.

Deuxième résultat souhaité : L'écart de rendement entre les élèves des Premières nations, métis et inuits et tous les autres élèves est éliminé.

Le Ministère appuie le système d'éducation en ce qui concerne l'élimination de l'écart de rendement entre les élèves des Premières nations, métis et inuits (PNMI) et tous les autres élèves.

Initiatives prioritaires :

- 2.1 Appuyer les enseignants et les dirigeants scolaires pour les aider à connaître les points de vue et les expériences des Premières nations, Métis et Inuits, l'histoire et l'héritage des pensionnats et les traités.
- 2.2 Établir un partenariat avec les leaders des Premières nations, Métis et Inuits et collaborer à l'élaboration d'un curriculum albertain qui aborde la réconciliation et intègre divers points de vue et expériences par rapport à l'histoire et l'héritage des pensionnats et des traités.
- 2.3 Collaborer avec les parties prenantes pour augmenter le nombre de professionnels en éducation faisant partie des Premières nations, Métis et Inuits.
- 2.4 Soutenir le développement de plans de collaboration entre les autorités scolaires provinciales et les communautés des Premières nations et métisses.
- 2.5 Mettre en œuvre de nouvelles normes provinciales pour les ententes de services en éducation à l'intention des élèves des Premières nations.

Mesures de rendement	Dernier résultat	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Cible 2017-2018
2.a Pourcentages des élèves déclarés des PNMI qui ont atteint les normes A et E aux tests de rendement provinciaux de 6^e et 9^e année¹ :				
	A E	A E	A E	A E
• Arts langagiers	62,4 % 5,8 %	62,6 % 5,9 %	62,9 % 6,0 %	63,2 % 6,1 %
• Mathématiques	46,1 % 4,6 %	47,5 % 4,9 %	49,5 % 5,1 %	51,6 % 5,3 %
• Études sociales	44,9 % 6,3 %	46,8 % 6,6 %	48,6 % 6,8 %	50,4 % 7,0 %
• Sciences	54,6 % 9,3 % (2014-2015)	55,0 % 9,4 %	55,3 % 9,6 %	55,8 % 9,7 %
2.b Pourcentages des élèves déclarés des PNMI qui ont atteint les normes A et E aux examens en vue du diplôme¹ :				
	A E	A E	A E	A E
• Arts langagiers	84,5 % 7,1 %	84,6 % 7,4 %	84,7 % 7,5 %	84,9 % 7,7 %
• Études sociales	74,3 % 6,0 %	74,5 % 6,2 %	74,7 % 6,4 %	74,9 % 6,6 %
• Sciences	75,2 % 17,2 % (2014-2015)	75,4 % 17,3 %	75,6 % 17,5 %	75,9 % 17,6 %
2.c Pourcentage des élèves déclarés des PNMI qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10^e année.				
	20,2 % (2013-2014)	20,5 %	21,0 %	21,5 %
2.d Taux annuel de décrochage des élèves déclarés des PNMI âgés de 14 à 18 ans.				
	8,0 % (2013-2014)	7,6 %	7,4 %	7,2 %
2.e Taux d'achèvement des études secondaires des élèves déclarés des PNMI dans les cinq ans suivant leur entrée en 10^e année.				
	53,2 % (2013-2014)	53,5 %	54,0 %	54,5 %

Remarques :

- 1 A | E : Acceptable | Excellence – Le pourcentage d'élèves atteignant la norme « Acceptable » comprend également le pourcentage d'élèves atteignant la norme « Excellence ». On juge qu'une cible est atteinte si le résultat n'est pas sensiblement différent de celui de la valeur cible obtenue en utilisant des tests statistiques.

Troisième résultat souhaité : L'enseignement et le leadership scolaire en Alberta sont de qualité.

Le Ministère maintient des normes élevées pour les enseignants en veillant à ce que leur formation et leur croissance professionnelle soient axées sur les compétences nécessaires pour aider les élèves à réussir, et que l'apprentissage et l'enseignement efficaces soient atteints grâce au leadership collaboratif.

Initiatives prioritaires :

- 3.1 Élaborer et surveiller l'application de normes pour les enseignants et les directions d'école.
- 3.2 Promouvoir d'excellentes pratiques dans l'enseignement et la direction pour favoriser la réussite des élèves.
- 3.3 Appuyer les enseignants et les dirigeants scolaires dans l'intégration efficace de la technologie à l'environnement d'apprentissage, conformément au *Learning and Technology Policy Framework*.

Mesures de rendement	Dernier résultat 2014-2015	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Cible 2017-2018
3.a Accord des enseignants et des conseillers scolaires que les enseignants ont la formation nécessaire pour enseigner.	76,3 %	77,0 %	78,0 %	78,0 %
3.b Satisfaction des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le leadership en éducation soutient et facilite l'enseignement et l'apprentissage de façon efficace.	67,9 %	69,0 %	70,0 %	71,0 %
3.c Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public que les élèves ont la possibilité d'acquérir de solides bases dans les matières obligatoires.	82,2 %	83,0 %	84,0 %	85,0 %
3.d Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les élèves peuvent avoir accès à un vaste choix de programmes d'études.	82,3 %	83,0 %	84,0 %	84,0 %

Quatrième résultat souhaité : Le système d'éducation de l'Alberta est gouverné de façon efficace.

Afin de maintenir la confiance chez les Albertains, le Ministère établit l'orientation du système d'éducation et veille à ce que les élèves et les communautés aient accès à des environnements d'apprentissage sécuritaires, bienveillants et sains.

Initiatives prioritaires :

- 4.1 Examiner et évaluer la *Education Act* (loi sur l'éducation) et les règlements et politiques connexes avant leur mise en œuvre.
- 4.2 Favoriser des environnements d'apprentissage accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires.
- 4.3 Investir dans la construction de nouvelles écoles nécessaires pour accueillir un nombre croissant d'élèves et appuyer les programmes d'éducation actuels et futurs.
- 4.4 Viser une plus grande responsabilisation par rapport au financement M à 12 et assurer la conformité avec les résultats et les attentes du système.

Mesures de rendement	Dernier résultat 2014-2015	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Cible 2017-2018
4.a Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public que leurs suggestions sont prises en considération, respectées et valorisées par l'école, l'autorité scolaire et le gouvernement provincial.	59,2 %	60,0 %	61,0 %	62,0 %
4.b Perception des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le système d'éducation de l'Alberta s'est amélioré ou n'a pas changé au cours des trois dernières années.	81,1 %	82,0 %	83,0 %	83,0 %
4.c Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de la maternelle à la 12 ^e année.	85,2 %	86,0 %	86,0 %	87,0 %
4.d Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les écoles offrent un environnement d'apprentissage sécuritaire, bienveillant et sain.	87,3 %	88,0 %	88,0 %	89,0 %
4.e Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les espaces d'apprentissage dans les écoles répondent aux besoins des élèves.	77,4 %	78,0 %	79,0 %	79,0 %

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Selon les états financiers consolidés

(en milliers de dollars)	Comparable			
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	Réel	Estimations	Cible	Cible
REVENUS				
Impôt foncier pour l'éducation	2 102 296	2 253 000	2 318 000	2 360 105
Transferts du gouvernement du Canada	111 294	106 816	107 774	113 742
Cotisations, frais et permis	198 405	200 178	157 143	159 127
Revenus de placements	19 966	20 509	20 711	20 915
Transferts gouvernementaux internes	37 385	20 930	19 898	19 096
Collecte de fonds, cadeaux et dons	95 979	95 351	96 305	97 268
Autres revenus	130 054	121 267	117 639	116 940
Ajustement de consolidation interministérielle	(39 392)	(21 980)	(20 948)	(20 146)
Total	2 655 987	2 796 071	2 816 522	2 867 047
DÉPENSES				
Services de soutien du Ministère	24 748	23 649	23 692	23 692
Enseignement – Préscolaire à 12 ^e année	5 617 873	5 619 392	5 838 931	6 005 068
Fonctionnement et entretien	604 104	610 717	620 353	635 047
Transport scolaire	345 920	341 243	347 068	355 686
Installations scolaires	301 009	320 000	360 000	360 000
Gestion et administration du système	253 165	246 212	248 321	250 555
Services de soutien aux programmes	161 601	151 034	151 133	150 612
Écoles privées agréées	233 772	239 210	243 498	248 338
Programmes d'éducation de base	45 775	48 956	46 060	46 100
Inondations en Alberta – 2013	2 570	7 200	-	-
Frais de service de la dette	46 741	45 230	44 269	44 812
Régime de retraite	(6 224)	38 326	32 840	28 144
Ajustement de consolidation interministérielle	(39 298)	(27 120)	(26 863)	(28 061)
Total	7 591 756	7 664 049	7 929 302	8 119 993
Résultats d'exploitation nets	(4 935 769)	(4 867 978)	(5 112 780)	(5 252 946)
INVESTISSEMENTS				
Installations scolaires	352 621	1 316 759	1 713 247	1 215 342
Programmes d'éducation de base	5 962	5 850	765	765
Inondations en Alberta – 2013	4 571	10 460	-	-
Total	363 154	1 333 069	1 714 012	1 216 107